*Bull. Soc. roy. belge Anthrop. Préhist.*, 86 : 47-62, 1975

# TOXICOLOGIE SENUFO (*)

par

P. KNOPS s.m.a.

Comme tout nouveau-né reçoit un nom, nous avons intitulé «toxicologie» un assemblage de notes concernant les poisons, et recueillies jadis sur la place sénufo. Elles sont proposées sans prétentions médicales ou pharmaceutiques, mais comme une contribution à l'anthropologie culturelle. Pour des raisons importantes, sur lesquelles il est nécessaire de s'étendre, cet exposé est d'autre part incomplet, partiel, et quelque peu superficiel.

1. La superficie du territoire sénufo, qui correspond au double du Benelux, comprend le Nord de la Côte d'Ivoire et le Sud du Mali, et se situe approximativement entre le 7e et le 10e degré L.N., débordant légèrement ces deux points géographiques. Étant admis que la grande forêt ivorienne s'arrête un peu avant ce 7e degré, les territoires qui y font suite, c.à.d. l'habitat sénufo (climat, nature du sol, environnement végétal) présentent l'aspect de savane, où la végétation boisée, qui fournit principalement les poisons, se raréfie ou se diversifie à mesure qu'on s'éloigne de la forêt, par suite de précipitations atmosphériques moins abondantes, d'une hygrométrie de plus en plus basse due à ce vent saharien appelé harmatan, par suite aussi de la nature géologique du sol sablonneux et latéritique et de l'érosion. L'ensemble de ces éléments naturels engendre évidemment des espèces et des genres végétaux variés, et par conséquent des toxigènes différents d'une latitude à l'autre, de sorte que le sujet de cette communication est réduit approximativement aux seules populations établies entre le 9e et le 10e degré, appelées conventionnellement les Sénufo Centraux, qui nous sont le mieux connus.

2. Une raison plus grave qui réduit nécessairement cet exposé à des notes parfois trop modestes, est l'herméticité qui entoure la préparation et l'application des toxifères, et celles des antidotes de la pharmacopée

(*) Communication présentée le 24 septembre 1973.

indigène. On connaît superficiellement *le rôle du sorcier*, maléfique par fonction, et exécuteur à gages des passions humaines, haine, jalousie, envie, vengeance, inimitié, mésententes de familles et intratribales ; ajoutons cependant à sa décharge que bien des empoisonnements commis par des tiers lui sont mis à charge : façon de détourner le soupçon de soi-même mais qui démontre l'existence de malfaiteurs autres que le sorcier.

Dans le peuple, la connaissance des antidotes est minime, et ne dépasse pas les pratiques médiévales de bonne femme. C'est aux praticiens de la magie, devins ou guérisseurs qu'on abandonne le pouvoir de neutraliser les effets de l'empoisonnement. Ces spécialistes enferment leurs pratiques dans un rituel d'invocations, de sacrifices, d'offrandes, où Esculape prend le pas sur Hippocrate. La curiosité, fût-elle européenne, n'a guère accès à leur savoir et leur rituel qui constituent leur raison d'être, leur force et leur gagne-pain.

3. Ignorant Hippocrate, le premier à différencier les maladies, le peuple et ses guérisseurs officiels ne distinguent guère les effets des toxiques variés et n'attachent qu'une importance minime à la différenciation des symptômes, surtout quand ceux-ci sont internes. Au moindre soupçon d'empoisonnement, toute sensation de malaise, d'indisposition ou de douleur est indiquée par le nom générique *sonre*, tout comme chaque maladie interne, quel que soit l'organe atteint, est appelée indistinctement *fitièmneya* (mal de ventre) : en effet la connaissance de la première anatomie humaine pratiquée en 1543 par André Vésale et de son Fabrica n'ont pas encore pénétré au 10$^{e}$ degré de latitude.

Ces trois raisons expliquent à suffisance pourquoi cette communication se borne à un composé incomplet de matériaux glanés dans le domaine public et sur un territoire relativement restreint.

## Mythologie

D'après la mythologie locale *les génies de la brousse*, dont l'existence ne fait aucun doute dans les croyances, ont désigné à un chasseur égaré les végétaux toxifères et ont enseigné la manière de leur utilisation en trempant dans leur préparation les armes de chasse, javelots, épieux, pointes en pierre, en bois, en fer des flèches. Les génies désiraient contribuer de la sorte au ravitaillement en gibier et par conséquent au bien-être de la population, tandis que le chasseur traditionnel et professionnel devenait un personnage sacré et vénéré, entretenu par son village, et aimé des génies, avec lesquels il s'entretient dans sa longue solitude de la

savane, à travers les trous creusés par les léporides, les mulots, les phacochères, les fourmis, etc. Au début, ils furent bienveillants envers la population, mais les bonnes relations se changèrent en malveillance quand les hommes détournèrent l'enseignement transmis au chasseur vers des fins homicides en employant ces poisons d'un usage bénéfique pour détruire leurs semblables. Devenus méchants pour l'humanité, les génies maintinrent leur amitié pour le chasseur, et aussi pour les enfants, innocents des crimes fratricides des adultes, et privilégiés du don de pouvoir converser avec eux amicalement dans leur langage, tandis que la vision d'un génie devint de mauvais augure pour un adulte.

## 1. **Règne Végétal**

Parmi les nombreuses substances qui altèrent ou détruisent les fonctions vitales auxquelles on a recours pour la chasse, la pêche, la capture des oiseaux, la récolte du miel, la diminution physique et mentale ou la mort des êtres humains, retenons les plus connues, d'origine généralement végétale, et plus rarement de provenance animale.

### 1. Euphorbiacées et Cactées

Dénommée vulgairement et selon les pays pignon d'Inde, noix américaine, fève d'enfer, un représentant des Euphorbiacées, la *pourguère (Jatropha Curcas)* donne une graine oléagineuse à marbrure très foncée. Absorbée à doses de ± 20 gouttes en tenant compte de l'âge, du sexe et de l'état de santé, son huile a des effets *diarrhéiques* : son nom français «pourguère» dérive d'ailleurs de «purgare». À doses exagérées elle peut engendrer la dysenterie, souvent mortelle dans le climat chaud et débilitant du Soudan Occidental et chez des populations qui n'observent pas les règles de l'hygiène la plus élémentaire. Elle entre aussi dans cette pharmaceutique populaire qui n'est pas celle des devins guérisseurs. Une absorption répétée de 5 à 10 gouttes a une certaine efficacité contre les hémorroïdes, les vers intestinaux, l'obstruction appelée iléus, mais son action peut être violente, peu sûre et dangereuse. Avec des résultats aléatoires la feuille de ce buisson est appliquée, ligotée avec une fibre de chanvre, sur les plaies fréquentes et persistantes qui proviennent de blessures accidentelles, difficiles à se cicatriser chez les gens qui n'ont pas découvert les antiseptiques et qui, pour traiter leurs plaies, ne répugnent pas à l'emploi de l'excrément animal même quand il est un bouillon de

culture et un repaire de coléoptères, de mouches, de vers, et autres coprophages.

Parmi les euphorbes, citons aussi la *Euphorbia Cararіensis*, d'environ 3 mètres de haut, à suc laiteux, vénéneux au point que le vocabulaire indigène le désigne par «la mort aux lions». Anciennement on la plantait en haies épineuses très touffues comme rempart de village contre la cavalerie, arrêtant par leur densité les flèches des assaillants, et abritant les archers défenseurs. Au même usage guerrier servait une cactée, la *Figue de Barbarie* (Opuntia ficus indica), dont la vénénosité du latex et des piquants est bien connue, et qui s'implante bien dans un terrain sablonneux et latéritique. Ces haies étaient précédées de fossés, trous épars et sans continuité, d'où les habitants tirent la terre pour la construction des cases, et dont le fond était planté de pieux à pointe enduite de poison. Ces fossés étaient cachés sous une couverture de branchages, de paille, de feuilles de palmier, et constituaient de véritables pièges. Leur modèle, à pieux pointus empoisonnés, a été conservé pour la chasse aux fauves sur les pistes des abreuvoirs.

L'extrait de plusieurs euphorbes et cactées est utilisé pour les flèches et les dards destinés au gibier gros et moyen. L'action de ce poison étant lente, le chasseur devra suivre le gibier touché, jusqu'à ce que celui-ci tombe sous son effet. Son carquois contenant aussi des flèches à pointes réversibles, l'une empoisonnée et l'autre non, le Nemrod se sert de cette dernière pour le menu gibier, sa blessure étant suffisante pour l'abattre sur place.

Absorbés par le corps humain soit par blessure soit par mixture avec un aliment, les dérivés de ces végétaux peuvent le tuer. Mais la lenteur de leur action permet une intervention curative avec l'écorce de deux Mimosées, la *hiâgama* (Entada Sudaniensis) et la *dimidiâna* (Entada Africana), qui entre même dans la pharmacopée populaire. Leur écorce, mangée crue, provoque des vomissements détersifs. Dans le cas d'une morsure de serpent, elle est recommandée en ingestion répétée de doses macérées plus ou moins fortes selon la vénénosité du reptile et la résistance physique de la victime. Une mère enceinte s'en abstiendra, car l'Entada Africana est abortive. Pour celle qui veut au contraire se faire avorter, on a recours, au 3e ou 4e mois de la grossesse, à un procédé primitif où l'avorteuse roule une pierre sur le ventre de la mère jusqu'à ce qu'elle juge le foetus tué. Pour l'expulser, elle fait boire à sa cliente une dose forte et répétée de la macération susdite.

2. STRYCHNOS

Connues surtout depuis l'Amérique amazonienne, ces loganiacées poussent dans les régions tropicales, et par conséquent en Afrique Occidentale, où elles se sont adaptées à la forêt, la savane, et même aux sols sablonneux et latéritiques. Leurs variétés nombreuses, ainsi que le toxique qu'on en extrait, portent dans le langage senufo le nom lugubre *kulé kulé*, traduit littéralement par «ce qui tue, ce qui tue» ; cette façon de doubler ce mot est une forme de superlatif absolu propre à cette langue, et exprime avec évidence à quel point ces loganiacées et leur produit sont dangereux. De ce poison, dont l'obsession hante les esprits, on ne parle qu'à mots couverts, ou par une périphrase chuchotée, mais rarement en public, excepté à la mort d'un empoisonneur notoire lorsque la population donne libre cours à la haine qu'elle lui porte.

Le R. P. A. Sébire, directeur du Jardin d'essai du Sénégal et botaniste éminent, a publié en 1899 la première botanique de l'Afrique Occidentale, dans laquelle il fait mention d'une soixantaine de Strychnos. Nous lui en empruntons les noms de six espèces, dont, en collaboration avec mon confrère E. Vion, nous avons constaté la présence et l'emploi dans les territoires senufo, mais que la population désigne toutes indifféremment du même vocable.

*Strychnos Icaja*. Son écorce fournit un poison d'épreuve ou d'ordalie pour établir la vérité ou la fausseté d'une accusation ou d'un témoignage et la culpabilité d'un prévenu.

*Strychnos innocua*. Tandis qu'on extrait le toxique de son écorce, la pulpe foncée de ses baies est mangée par les singes, et peut être comestible pour l'homme conformément à la recommandation du terroir «Quand tu es dans la brousse et que tu as faim, mange les mêmes fruits que les singes».

*Mandragora officinarum*. Elle a des propriétés stupéfiantes et narcotiques. L'écorce pilée et préparée en boulettes avec de l'igname ou du maïs, s'emploie aussi pour la capture des poissons. Pour ceux de petite taille ces boulettes ont la grosseur d'un grain de riz, tandis que pour les plus grands elles correspondent à celle d'une demi-arachide. Ce stupéfiant fait monter le poisson à la surface, où on le recueille aisément à la main, au filet, ou à la nasse.

*Strychnos Castelnaeana* et *Strychnos toxifera*. Leur écorce fournit le *curare*. Son absorption, très rapide par blessure, paralyse les muscles des voies respiratoires. Une ingestion à faibles doses paraît généralement peu nocive. On en enduit les flèches et autres armes de jet.

*Strychnos nux vomica*, ou vomiquier, est probablement la fève de St. Ignace des Philippines. Pour autant que les autochtones ont été communicatifs à notre égard, la noix et l'écorce de ce strychnos sont d'un emploi fréquent : j'en crois trouver un indice assez probable dans le nombre de ses arbres morts au tronc écorché, rencontrés dans la brousse. Selon leur environnement, nature du sol, climat plus sec, vents arides dont la violence varie avec le degré de latitude, les exemplaires de vomiquier se présentent sous l'aspect d'arbres, arbrisseaux, et même de buissons : ils portent des rameaux armés d'épines légèrement crochues aux internœuds, des feuilles opposées, des fleurs blanchâtres réunies en cymes axillaires multiflores, où chaque fleur séparée a l'aspect d'un clou de girofle. Les fruits charnus sont des baies à péricarpe ligneux, de grosseur un peu supérieure à celle du caféier et de couleur mandarine. L'extraction de la matière toxique se fait par macération prolongée dans de l'eau chaude non-bouillante. On y laisse tremper les pointes des armes pendant une dizaine de jours.

Quant à d'éventuelles préparations médicinales, il n'en est pas question à cause de l'aversion outrée des indigènes pour ce végétal.

### 3. Strophantus

Si les représentants de ces apocynacées connus en Côte d'Ivoire sont une vingtaine, depuis le caoutchoutier jusqu'au laurier rose et le frangipanier dépourvus d'éléments nocifs, nous devons en excepter 2 espèces, le *Strophantus hispidus* et le *Strophantus sarmentosus*, malfamés pour leur toxicité dans presque toute l'Afrique Occidentale. Tous les vocabulaires de cette partie de l'Afrique qui correspond à plus du quart du continent, possèdent une appellation propre à ce végétal, et donnée par extension à la matière toxique qu'il contient : *siyelba*, en sénufo, *yonbya* en mossi, *kpwayébé* en lobi, *yeb* en birifor, *dié* en bambara, *yabé* en dagari (Togo et Dahomey), *kwankwani* en haussa (Nigeria, Tchad, Niger), etc. Ces deux apocynacées portent des fleurs à pétales prolongés en longues lanières, et donnent des fruits à graines velues, oléagineuses, d'une odeur nauséabonde, contenant un alcaloïde très toxique. Les fruits du *Strophantus hispidus* ont la forme de gousses pointues longues et pendantes, réunies deux à deux par le gros bout, et cet aspect les fait ressembler à une paire de cornes : d'où leur nom spécifique. Des variétés très proches, dont nous ignorons les noms botaniques, ont les unes des gousses minces allongées, d'autres des gousses courtes mais grosses, réunies par quatre.

Le *Strophantus sarmentosus*, qui vient pourtant spontanément, p.ex. dans les bosquets bordant les cours d'eau et dans les bois sacrés, est cultivé par les chefs des villages. Pratiquée dans un enclos à proximité de l'habitation ou sur une parcelle de champ bien clôturée, cette culture est associée à des rites compliqués où interviennent le magicien et le sacrifice d'une poule noire par un chasseur aux génies de la brousse. La participation de ce dernier, probablement en rapport avec la mythologie citée précédemment, permet de déduire que cette culture est surtout utilitaire, ayant pour but d'assurer un ravitaillement plus abondant en viande. Alors que dans leur milieu naturel les gousses s'ouvrent à leur maturité pour libérer leurs nombreuses graines à longues aigrettes, dans cette culture artificielle au contraire, et vers la 3e ou 4e année, ces gousses sont récoltées avant leur maturité et leur éclatement, et enfermées non-écossées dans de grands pots de terre à large ouverture couverts d'une calebasse. C'est ici qu'elles mûrissent, et qu'elles éclatent par la fente qui passe entre les deux rangées de leurs graines, tandis que la dextérité humaine les débarrasse de leurs aigrettes duveteuses. Dans cet état les graines sont présentées au marché, où n'importe qui peut en acheter, Elles sont offertes dans de petites mesures en calebasse de la capacité d'une poignée. Une mesure est troquée contre un poulet, de sorte que son prix vaut celui du sel, qui se payait aussi un poulet la poignée. Il convient de signaler que la culture du *Strophantus sarmentosus* et son produit sont protégés par la croyance que leur voleur périra de mort accidentelle, foudre, noyade, incendie, fauves, chute, qui l'exclura à jamais, comme le sorcier, d'une réincarnation dans sa postérité.

Concernant sa valeur médicinale, le strophantus, à notre connaissance, ne tient guère de place dans la thérapeutique primitive d'une population atteinte de la toxophobie la plus morbide. Il faut toutefois mentionner les dires d'une sorte d'archiâtre qui résidait auprès d'un chef, mais reconnaître qu'il a été impossible de faire le recoupement de ses affirmations. Ainsi, avec une macération des racines on obtiendrait des résultats dans le traitement du pian et de la syphilis ; l'écorce et les racines moulues guériraient certains prurigos ; une décoction de la fleur serait souveraine contre la conjonctivite purulente exceptionnellement fréquente ; ses feuilles appliquées en cataplasme faciliteraient l'extraction des filaires de la filariose ; avec la macération des feuilles, on soignerait la lèpre : mais il faut préciser que les autochtones confondent avec la lèpre toutes sortes de dermatoses, psoriasis, lésions, et taches cutanées,

sanies, lésions tuberculeuses, pustules, éléphantiasis, affections appelées toutes *iânyine*, nom donné aussi à la lèpre. Au même végétal sont attribuées des propriétés vomitives et purgatives.

FIG. 1. — Au bras droit, au point d'impact d'une arme empoisonnée, cicatrice de l'élargissement de la blessure pour l'introduction du miel antidote (photo P. Knops).

Là où ils existent, le lait et le miel servent chez les Sénufo d'*antidotes* du strophantus : mais leurs effets sont très douteux, et il ne nous a pas été possible de les constater. D'ailleurs dans son étude intitulée «Étude de Pharmacologie» le Dr. Brissemoret, chef de Laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris, affirme que pour le Strophantus hispidus on ne connaît pas de contrepoison. Dans une blessure par armes, le miel est introduit à l'aide d'une plume d'oiseau dans le point d'impact élargi intentionnellement en écartant ou en coupant largement la chair autour de la blessure. Chez quelques individus nous avons pu constater les cicatrices parfois circulaires d'aspect boursouflé comme si le membre était muni d'un mince bracelet.

### 4. Végétaux toxifères divers

Afin que cette toxicographie ne soit pas trop incomplète, nous citons quelques autres genres et espèces du règne végétal à éléments morbifères, mortifères ou narcotiques. Leur désignation sénufo sera suivie de celle de la botanique, une dénomination française ou européenne correspondante n'existant pas.

1 & 2. Le *diaramini* (Flacourtia flavescens), et le *sofara* (Caloncoba Schweinfurthii), dont l'écorce des racines et les feuilles servent à la préparation d'une pâte destinée à la récolte du miel. Déposée à l'entrée de la ruche, elle étourdit et rend moins agressives les abeilles non domestiquées, qui sont plus sauvages et plus méchantes que celles des apiculteurs européens.

3. *Le talo, tali*, ou *téli* (Erythrophleum Ivorense) à gousses bivalves. C'est le célèbre «bois rouge». Le poison, tiré de son écorce, est très énergique, au goût doucâtre, paralysant rapidement les fonctions cardiaques. Il cause des convulsions générales très violentes, suivies d'une mort par asphyxie. Son nom est d'origine wolof (Sénégal), mais a été répandu à travers toute l'Afrique Occidentale par le véhicule du portugais créole.

4 & 5. Le *fomigué* (Swartia madagascariensis) et le *samanéré*, une mimosée dont le nom scientifique nous est inconnu. L'un et l'autre produisent un narcotique pour la pêche.

6. L'*aido*, (nom scientifique introuvable), graminée proche du bambou, qui coupe comme un couteau, et dangereuse pour ceux qui marchent pieds nus comme c'est l'habitude de la majorité de la population, ou à sandales entièrement ouvertes. Sa coupure est vénéneuse. Un notable n'osait pas venir me voir dans l'obscurité par peur qu'un malintentionné ait pu en placer sur son passage.

## II. Venin animal

Les venins de provenance animale sont suffisamment connus pour pouvoir se dispenser d'un exposé détaillé.

Cobra, naja, serpent à lunettes, sont des noms pour le même trigonocéphale long de 3 à 4 mètres ; dans le langage sénufo il est appelé *uwòfigué*. Les effets de la sécrétion de ses dents à venin peuvent être *locaux*, avec douleur vive et oedème, et *généraux*, avec asphyxie

progressive et phénomènes convulsifs. Certains indigènes spécialistes réussissent à extraire le venin de ces dents par pression.

Un ophidien aussi vénimeux est le *Céraste* ou vipère cornue (du grec *kérastès* qui signifie cornu). Sa peau est couverte d'écailles quadrillées noires, brunes, jaunes, et sa tête porte l'impression triangulaire de deux cornes. Si les Soudanais le désignent par son nom arabe *lefaa*, il porte dans le vocabulaire sénufo celui de *womorro*. Il ne rampe que lentement, par contraction de ses anneaux à la manière des chenilles et recherche les endroits ensoleillés, de sorte qu'on peut s'en emparer sans trop de risque. Par pression, on lui fait cracher un venin épais qui est ensuite dilué dans de l'eau tiède.

L'emploi de ces poisons se fait soit dans leur présentation originelle quoique diluée, soit en mixture aux toxiques végétaux, et est appliqué surtout aux pointes des armes. Le même usage est fait de la ptomaïne ou *cadavérine*, qui provient e.a. des intestins et du foie d'animaux crevés et en putréfaction, spécialement de l'hyène.

## Défense contre les poisons

### Préservatifs et thérapeutique

Pour détruire la santé, la vie, ou les facultés mentales de son prochain, l'empoisonneur agit pour son compte ou celui d'un tiers. *Individuellement* on se défend contre son action par le port d'amulettes préventives fournies par la magie ou par quelque exploiteur de la superstition : sachets en cuir ou en peau à poils dehors, cornes remplies de matières végétales, animales, ou minérales, telles des têtes d'araignées, des pattes d'insectes, cornes minuscules portées au cou ou à la ceinture ou pendues à l'entrée des cases. Plus ces matières anti-vénimeuses sont étranges, putrides, et nauséabondes, plus elles sont réputées efficaces. Elles rappellent ces sachets de *Ferula assa foetida* nauséeuse qu'on portait à l'époque de la sorcellerie européenne et que, jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle on continuait à mettre au cou des enfants contre la coqueluche : de cette ombellifère nous nous rappelons les deux noms populaires flamands «duivelsdrek» et «firlafonke». C'est encore une protection contre les empoisonneurs que de placer près de l'entrée des habitations une statuette d'ancêtre ou d'animal totémique, en bois ou en terre.

D'autre part *les communautés villageoises* ont une caste de chasseurs de sorciers et d'empoisonneurs opérant en équipe, souvent composée d'un

FIG. 2. — Réduction à l'état de nains de deux chasseurs de sorciers afin de mieux se cacher dans cette chasse (photo P. Knops).

porteur de masque, d'un tambour, et de 5 ou 6 hommes armés de l'arc et du carquois. Pour cette chasse diurne ce masque en bois, appelé *wow*, reproduit la tête d'un animal d'apparence mythologique, où figurent des éléments bovins, cornes, oreilles, face allongée, et d'énormes dents espacées d'un carnivore gigantesque ressemblant à un crocodile. Son pendant nocturne est le *gponnyugue*, tête canine stylisée, où les yeux sont marqués par deux grands clous plats en cuivre : cette équipe nocturne imite d'ailleurs l'aboiement grave d'un molosse. Ces sociétés entrent en action dès qu'un décès est attribué à un empoisonnement, ou quand le rire enroué de l'hyène, l'aboiement insolite des chiens du village, le chant d'un coq à une heure inhabituelle, le hululement du hibou dénoncent l'approche d'un sorcier.

Certains préservatifs et détecteurs font penser aux usages de l'Europe de la Renaissance remarquable par les empoisonnements criminels. Aux épousailles de Henri II et de Catherine de Médicis, le pape Clément VII, oncle de l'épouse, offrit à François I un fragment de corne de licorne, sans doute d'une défense de mammouth ou de dent de narval, auquel on attribuait le pouvoir de détruire le poison mélangé à la boisson : avantage

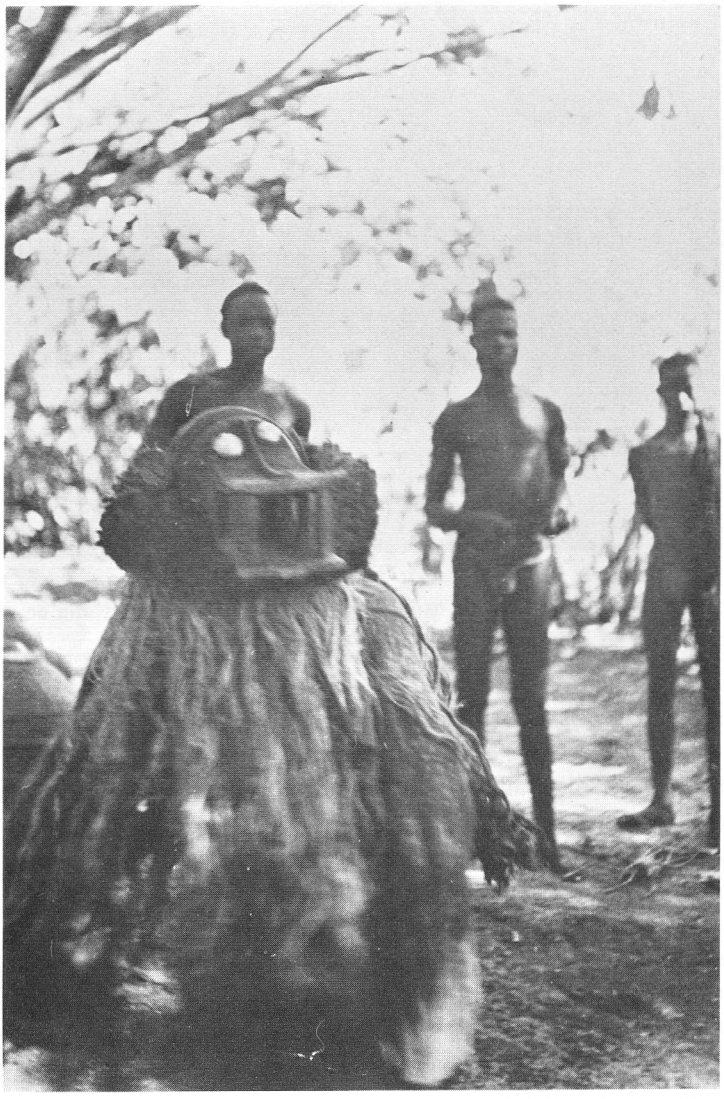

FIG. 3. — Masque nocturne d'un chasseur de sorciers et d'empoisonneurs (photo P. Knops).

précieux pour les souverains de l'époque. Ambroise Paré essaya en vain de supprimer à la Cour de France la coutume de plonger de la corne de licorne dans la coupe du roi avant qu'il boive. La même pratique était de rigueur en Angleterre jusqu'à Charles II, où une corne de rhinocéros remplissait la fonction de détecteur.

Bien que la distance entre l'Europe et le 10e degré de latitude soit énorme, on retrouve des pratiques préventives et révélatrices identiques chez les Sénufo. Mentionnons dans cet ordre d'idées l'utilisation de détecteurs de poison sous la forme de bagues, bracelets, anneaux de cheville en bronze, sur lesquels figurent en châton ou en incrustation des animaux totémiques, tortue, caméléon, varan, python, et nommés *véégalo, yawile, ièwogue* selon leur espèce. La bague *véégalo* se met à un doigt de la main droite, celle qui remplace la fourchette et la cuiller. À son contact la pâte consistante ou le coulis d'igname ou de maïs se divise en deux, et la sauce entre en ébullition pour dénoncer ainsi la présence d'un ingrédient vénéneux, du moins d'après la tradition.

Précédemment il a été fait état de lait, de miel, de racines, écorces, feuilles, comme antidotes faisant partie de la pharmacie populaire. Certains autres traitements du domaine public méritent d'être cités : la succion d'une blessure par arme empoisonnée, son élargissement par incision même circulaire, déjà citée et pratiquée par un vieillard pendant que le patient est à jeûn ; la ligature du membre avec des fibres de chanvre, des lianes, de la corde, au-dessus du point d'impact ; l'application de teintures simples obtenues par macération, et de pâtes ou pommades d'origine et de composition inconnues, portant les étiquettes génériques et vagues *uwòtime, uwòdyoro*.

Il y a surtout le recours au devin-guérisseur, dont les amulettes, les préparations curatives, les prescriptions rituelles avec leur cérémonial inséparable, appartiennent à la spécialité occulte et impénétrable : comme dans l'Antiquité et au Moyen-âge, la foi semble y avoir autant d'importance que la médecine. Évidemment nous n'avons pas pu pénétrer dans ce domaine clos, d'où le malade même sort avec cette gravité d'un acte religieux accompli et sans rien en divulguer. Cependant, en ce domaine peu accessible, nous avons pu connaître une ordonnance prescrivant une amulette composée e.a. de têtes d'araignées, d'ailes de coléoptères et de pattes d'hyménoptères.

## Toxicopsychose et Toxophobie

Un passage d'une invocation adressée par une mère à ses ancêtres, traduit la toxicopsychose commune à toute la tribu : «Mes pères et mes mères, ne vous rendormez pas dans vos tombeaux sans éloigner de moi, de mes enfants, de ma case, de mon champ toute personne nuisible et malintentionnée».

Au contraire des coutumes de certaines ethnies ouest-africaines cruellement célèbres par leurs exécutions capitales sanglantes, les Sénufo ont eu rarement recours dans ce but aux armes de main, réservées à la guerre et la chasse. De mémoire d'homme on les a remplacées par le poison pour punir le crime (vol, lèse-majesté, insubordination grave, insulte, adultère) ; pour satisfaire des sentiments de jalousie, de haine, de vengeance, d'inimitié ; pour réduire un rebelle ; pour se défaire d'un chef tyrannique, injuste, usurpateur, dilapidateur du bien tribal commun ; ou pour ce qui est appelé dans le jargon contemporain une vendetta ou un règlement de comptes. Conséquence essentielle, l'assassin risquait moins d'être soupçonné et dévoilé, quand il ajoutait secrètement un produit vénéneux à la nourriture ou la boisson pendant que la victime vaquait à ses occupations. Ce genre d'assassinat étant fréquent, il en résultait une toxicopsychose et une toxophobie, à tous les degrés de la société. Il avait passé tellement à l'état d'accident vulgaire, qu'en cas de décès la première des causes qui venait à l'esprit des gens, était le poison. Même les accidents par la foudre, les fauves, la noyade, le feu, la chute, sont mis fréquemment sur le compte d'un ennemi agissant par voie maléfique. De là est née la pratique inhumaine et à résultat douteux de l'épreuve par ordalie livrant à la vindicte publique tout coupable vrai ou arbitrairement désigné comme tel.

Nous avons vécu l'époque où, lorsqu'un malintentionné ne pouvait s'en prendre à l'adulte, il agissait sur les proches, spécialement la progéniture : ce qui a pu être un des facteurs de la mortalité infantile élevée. Dans cette phobie nous trouvons une explication supplémentaire de l'habitude prudente de la mère de garder son enfant auprès d'elle aux travaux des champs, aux corvées domestiques, aux obligations cultuelles et sociales, dans ses déplacements nombreux, ou de le confier à ses parents matrilinéaires. Du même état d'esprit dérivent des coutumes, qui persistent dans la brousse rebelle à toute évolution, telles celle de ne pas se serrer la main dans les salutations, ce shake-hand pouvant transmettre une substance toxique, subtile, susceptible d'être cachée sous un ongle. Le chef en tournée dans son territoire n'entrait pas à l'intérieur des

villages, mais recevait les villageois sous un arbre près de la localité pour débattre de leurs effaires : faisant fi des règles de l'hospitalité, il n'acceptait aucun mets préparé, et ne prenait que des repas cuits par son épouse de confiance qui le suivait dans ses déplacements. Au cours de cet exposé a été déjà mentionnée la peur d'un notable qui n'osait me faire visite dans l'obscurité à cause d'épines vénéneuses et de lamelles de bambou tranchantes éventuellement semées sur son trajet. D'aucuns s'abstenaient de se rendre au marché, de participer aux fêtes et cérémonies villageoises même diurnes, l'air pouvant être pollué par une poudre ou poussière toxique, dénommée *sofiniènne*. Il est vrai que parfois des individus masqués d'un tissu, les mains et les pieds cachés sous des fibres de chanvre, circulent ostensiblement au village en dispersant une poussière contenue dans une corne. Appelée aussi *kalgue*, — «la chose qui brise» —, c'est du latex d'euphorbe, dont la couleur blanche noircit à l'air : elle attaque les muqueuses qui tapissent le tube digestif et les voies respiratoires et est un corrosif pour les yeux. A l'état liquide, on y fait tremper les grains de mil pour la capture des oiseaux.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

Après ces notes toxicologiques, il convient de mentionner l'emploi du poison comme arme de guerre dans les anciens conflits quasi annuels des temps précoloniaux, et de juxtaposer deux faits d'armes, l'un européen, le second africain et précisément de cette civilisation sénufo qui n'était pourtant plus à sa première dentition. Au XVI^e^ siècle les Espagnols devaient abandonner dans le bourg de Comma une provision importante de vin généreux aux Français qui prirent la localité. À leur retraite ils souillèrent ce breuvage avec du sang et de la matière purulente prélevés sur les hospitalisés de la maladrerie locale St. Lazare. Ce fait de guerre est cité par le médecin du pape Clément VII.

Quand, dans les dernières années du siècle passé, des villages sénufo de la Côte d'Ivoire prirent la fuite devant un envahisseur également sénufo, avant le sauve-qui-peut les femmes trouvèrent le temps et le flegme d'empoisonner les abreuvoirs et les mares d'eau, et de préparer au poison des pots de miel, de bière et des plats de nourriture, qu'elles abandonnèrent pour régaler l'ennemi affamé et assoiffé, apportant, elles aussi, leur contribution à la guerre.

Cette description de toxiques, de leur provenance, leur préparation, leur application, des pratiques rituelles ou superstitieuses qui les entourent, de la toxophobie qu'ils engendrent, d'antidotes populaires ou magiques, est si incomplète qu'elle ne peut être considérée comme une *étude*, mais comme un

assemblage de *notes* anthropologiques que nous désirons sauver de ténébreuses oubliettes. Le laboratoire indigène a trouvé d'autres toxiques, dont les empoisonneurs professionnels ou occasionnels gardent le secret devant leurs compatriotes, et a fortiori devant des chercheurs étrangers, car ils constituent la source de leur prestige et de leur subsistance au moins partielle. De certains on constate les effets : ils agissent sur les voies urinaires en causant l'anurie, sur le cœur et les organes respiratoires en paralysant leurs fonctions. Certaines victimes sont atteintes d'hypertrophie des ganglions placés au niveau du pli des grandes articulations, et du volume d'une noix, qui s'enflamment et deviennent purulents. Même quand de tels symptômes sont des indices de maladies naturelles ou épidémiques, la crédulité excessive et la toxicopsychose omniprésente les met sur le compte d'une action malveillante. Cela peut être le cas pour l'apparition et la propagation de la variole, du choléra, du typhus, du scorbut, de la grippe, et même pour les maladies les plus communes, pian, lèpre, tuberculose, dermatoses, coliques, diarrhées, dysenterie, rachitisme, cécité, etc. Mais sur ce point il n'y a rien de nouveau sous le soleil : le médecin de Clément VII, déjà cité, ne croyait-il pas que la syphilis était due à un poison ? Ne recourait-on pas, jusqu'au XVIII[e] siècle, à une théorie semblable pour expliquer certaines épidémies de pestilence et le décès de nombreux souverains ?

POSTSCRIPTA

1. Très heureusement j'ai constaté que plus quelqu'un est compétent dans un domaine, davantage il fait preuve de compréhension à l'égard d'un novice. C'est pourquoi les spécialistes de la médecine seront prêts à excuser les inexactitudes de mon vocabulaire technique et la terminologie parfois peu orthodoxe, et à prendre en considération mon désir de sauver d'un oubli définitif ce que j'ai vu et entendu autour de moi sur place.

2. Grammaticalement je me suis servi tantôt de l'indicatif présent, tantôt du passé. On voudra en voir l'explication dans une évolution indéniable actuelle, destructrice tant du mal que du bien, de certains centres sénufo, et dans la conservation plus rigoureuse des coutumes et pratiques anciennes chez la population des localités situées à l'écart de tout progrès, telle celle des villages de la brousse et des nombreux hameaux des plantations.

*Adresse de l'auteur* : P. KNOPS s.m.a.
Afrika Instituut
Rijksweg 15
*Cadier en Keer* Nederland